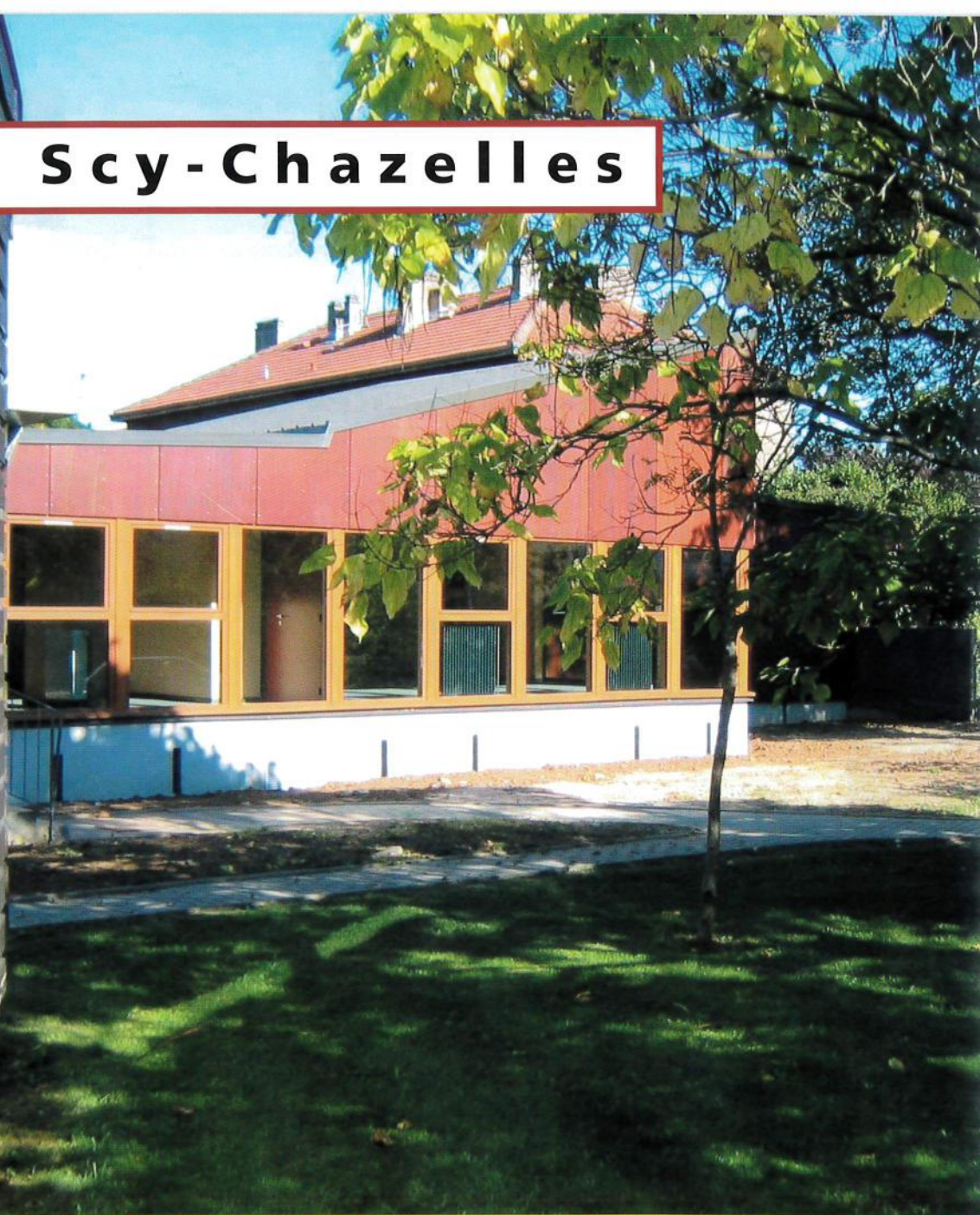


LES ECHOS

De Scy-Chazelles



Le bulletin
d'information
de votre
commune

Le nouveau centre périscolaire



BULLETIN MUNICIPAL N°29 SEPTEMBRE 2004

Entreprise - page 4

Aérovue, pour prendre de l'altitude

Départ - page 5

Marcelle a cédé son fauteuil - Le "de Gaulle" polonais

Bibliothèque - pages 6 et 7

Aménagement - pages 8, 9 et 10

Le parc de l'Archyre et le skate-park

Histoire - page 11

Le chemin de fer à Scy-Chazelles

Dossier - pages 12, 13, 14 et 15

L'intercommunalité

Culture - pages 16 et 17

Dessin, musique et histoire

Vie quotidienne - pages 18 et 19

Les Recyclades, travaux d'été et le centre périscolaire

Manifestation - pages 20 et 21

Semaine européenne

Urbanisme et vie associative - p. 22 et 23

Le P.L.U. , les clôtures et les seniors

Loisirs et passion - pages 24 et 25

Carnaval, brocante et voitures anciennes

Animations estivales - page 26

Couleurs - page 27

Fleurissement



Incivisme et égoïsme

La rentrée est faite. J'espère que vos vacances ont été reposantes ou dépayssantes et que petits et grands vont aborder une nouvelle année de travail dans les meilleures conditions.

Notre commune est pourvue d'une nouvelle cantine qui complète remarquablement l'ensemble constitué par l'Espace Liberté. Les enfants auront des locaux vastes et fonctionnels dans lesquels le personnel travaillera dans de meilleures conditions puisque les effectifs de la cantine n'ont cessé de croître et sont actuellement très souvent de 60 enfants.

Un peu partout des actes d'incivisme sont observés ou signalés. Ils polluent la vie de chacun. Ils vont des mobylettes à échappement libre aux jeux de ballons bruyants parfois en pleine nuit, aux voitures qui stationnent sur les trottoirs, aux dépôts de verre dans les containers à toute heure de la nuit et à côté de ceux-ci quand ils sont pleins etc, etc... Nous essayons de les empêcher mais nous ne pouvons mettre un policier municipal en faction tous les 50 mètres. Il faut être vigilant, mais l'incivisme des autres commence par notre propre incivisme. Chacun devrait faire son autocritique avant de focaliser sur tous ces actes, ceux des autres évidemment.

Il ne faut pas perdre sa sérénité. Les nuisances automobiles font l'objet de plaintes permanentes. Ce n'est pas parce que la circulation dans votre rue est plus importante qu'elle ne l'était il y a 20 ans que SCY-CHAZELLES est invivable. La circulation est plus importante partout. La plupart d'entre nous font plus de kilomètres en voiture qu'en 1980. Par où passons-nous sinon par des rues qui sont habitées par d'autres ? Beaucoup rêvent de rues privées interdites à tous sauf aux riverains. Le monde deviendrait formidable, disparus la pollution, le réchauffement de la planète et toutes ces vilaines horreurs dont on nous parle tous les jours. En effet, on n'aurait plus qu'à déposer nos voitures dans les Musées car la rue du voisin étant également réservée aux riverains dans ce monde idéal, on ne pourrait plus sortir de chez soi dès lors que toutes les interdictions seraient respectées.

Je cesse de plaisanter mais je tenais simplement à montrer que beaucoup de revendications relèvent d'un irréalisme total ou peut-être d'un certain égoïsme...

Le Maire, Jacques STRAUB




Comme nous l'avons déjà évoqué dans notre précédent numéro, nous nous proposons de présenter une institution locale ou une entreprise dans chacun de nos numéros. Il ne s'agit nullement d'une publicité déguisée mais l'intention de faire connaître à nos concitoyens l'existence et la multiplicité des activités sociales et économiques présentes dans notre espace communal.

Aérovue : offrez-vous de nouvelles perspectives.

Philippe Montebaut, 37 ans, messin depuis environ une dizaine d'années, a une formation ayant abouti à un diplôme universitaire de technologie dans le domaine des mesures physiques.

Il a exercé son métier dans un laboratoire de résistance au feu depuis l'obtention de son diplôme, mais a toujours été un amateur averti et confirmé dans le domaine de la photographie et de l'informatique.

Depuis longtemps, il avait la volonté de créer son entreprise, et c'est le concept de la prise de vue aérienne qui l'a incité à franchir le pas.

C'est ainsi qu'au mois de juin 2003, il s'est mis à la recherche d'un site qui pourrait accueillir sa toute nouvelle entreprise. C'est sur notre commune, au 40 rue de l'Etang qu'il s'est installé.

Les premiers essais de prises de vues à partir d'un ballon gonflé à l'hélium ont eu lieu en décembre 2003, puis c'est le mât télescopique qui a été testé en mars 2004.

Pour assurer un service de qualité, il utilise dans le domaine photographique et informatique les dernières technologies numériques et analogiques.

Il peut ainsi réaliser des prises de vues aériennes parfaites à une altitude comprise entre 6 mètres et 150 mètres, par exemple en zones urbaines inaccessibles aux moyens conventionnels tels que les hélicoptères ou avions. Les applications sont multiples : administrations, architecture, assurance, immobilier, particuliers, tourisme...

Mais AEROVUE a également d'autres flèches à son arc. Cette société vous propose entre autres, des photos panoramiques, un service publicitaire en location ou vente de ballons, ainsi que des animations pour sites web (objet en 3D et visite virtuelle 360°)

Nous souhaitons bon vent à cette nouvelle entreprise de notre commune.



Marcelle a cédé son fauteuil

Installée confortablement depuis dix neuf ans derrière le bureau d'accueil de la mairie, Marcelle Toffolini a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 avril 2004.

Evènement préparé, attendu... tant ses collègues et amis s'impatientsaient de lui manifester leur sympathie par une belle cérémonie de départ. Elle fut copieusement fêtée le 6 mai en soirée en la salle de l'Esplanade en présence de notre premier magistrat, de ses adjoints et de bon nombre de conseillers, collègues, amis et famille.

Beaucoup d'émotions à la mesure du cadeau remis : tout un complexe informatique, afin qu'elle puisse continuer d'exercer ses délicates phalanges sur le clavier.

Elle était la mémoire de la mairie dont elle tenait les fichiers d'état civil et bien d'autres fonctions qui la rendaient proche, avec efficacité, de la population. A présent, chère Marcelle, quand vous reviendrez en mairie, ce sera de ce côté du comptoir d'accueil... comme tout le monde. Bonne retraite active !



Notre maire, Jacques Straub, félicite Marcelle

Le "de Gaulle polonais"

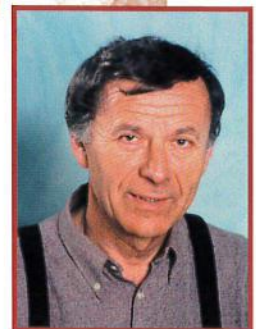
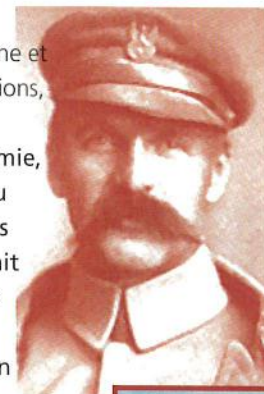
Joseph Pilsudski 1867 - 1935. La Pologne, survivre pour exister. Notre concitoyen Jean Sikora, par ailleurs globe trotter humanitaire, avait déjà "commis" en 1996 une "Histoire de la Pologne de 960 à 1947". Il vient de récidiver avec une biographie de celui que d'aucuns appelleraient le "de Gaulle polonais" : Joseph Pilsudski. Maréchal et chef d'Etat, il a farouchement lutté pour l'indépendance de la Pologne, occupée pendant 123 ans par trois puissances : la Russie, l'Autriche Hongrie et la Prusse. Il a constitué les Légions polonaises qui étaient des volontaires indépendantistes. En février 1919, la Diète polonaise l'instaure comme chef d'Etat et commandant en chef des armées. Il a lutté contre les bolchévistes avec le concours de la mission militaire du général Weygand. Il fut, jusqu'à sa mort, compte tenu et en raison de la faiblesse du régime parlementaire, le véritable maître de la Pologne grâce à l'appui de l'armée et des milieux politiques radicaux. Patriote intransigeant, dénué d'ambition personnelle et doté d'un véritable sens

politique, il a plusieurs fois payé de sa personne et de sa liberté. Jean Sikora, dans ses considérations, écrit avec le réalisme et la justesse forgés par l'Histoire "Aucun soldat d'une puissance amie, acheminé depuis l'ouest, n'aurait défendu l'avenir du pays. Parmi les autres dirigeants de Paris ou de Pologne, aucun ne possédait l'envergure et le charisme susceptibles de galvaniser les masses et de les entraîner. Pilsudski avait cette force hors de commun pour les convaincre."

Ce livre agréablement broché est bien documenté dans son cadre historique et dans sa biographie. Suffisamment riche en iconographie et complété d'extraits de presse des journaux d'époque, il permettra à tout passionné d'histoire d'acquérir, de perfectionner, voire de compléter ses connaissances au sujet d'une période fort troublée de notre histoire européenne.

Editions Bellona, 111 pages, 15 €.

Disponible chez Even, Geronimo et autres points de presse. Contact : 03 87 60 33 01



Jean Sikora, l'auteur

Lire en Fête - 15, 16 et 17 octobre 2004

A l'initiative du ministère de la culture et de la communication, LIRE EN FÊTE est une opération nationale de sensibilisation au livre, à la lecture et à l'écrit sous toutes ses formes.

Pour cette 15^e édition la Bibliothèque municipale vous invite à découvrir ses diverses manifestations...

Vendredi 15 octobre à 20h30
à la bibliothèque
"Théâtre, Art et Littérature
au temps du roi Soleil"

Rencontre-Dédicace avec l'écrivain Elise Fischer à propos de son dernier roman *Mystérieuse Manon* ou, comment plonger dans l'histoire de la Lorraine avec un réel bonheur.

Lectures, échanges avec les passionnés d'histoire(s) et de littérature que nous sommes tous.

Samedi 16 octobre à 21h00
à l'Espace Liberté / Soirée-Théâtre...
Le Malade Imaginaire

Une comédie-ballet de Molière

Mise en scène : Jean-Marie Leroy
Par le Théâtre Sous la Pluie

C'est l'histoire d'un malade qui se dit infirme, qui se croit mourant, qui voit des médecins partout et dont les rêves et les cauchemars d'halluciné nous assaillent aussi.

Une mise en scène spectaculaire servie par des comédiens époustouflants au rythme d'un tango enivrant, pas besoin de plus de mots pour décrire une comédie pas si classique que cela.

Ce spectacle est programmé grâce au soutien financier de:

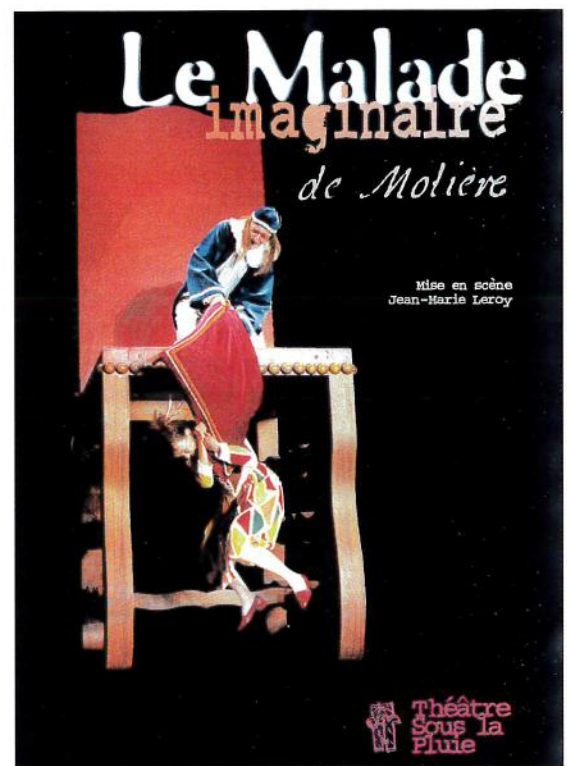
L'A.S.S.E. "Les Dauphins"

La Bibliothèque Départementale de Prêt

La Municipalité de Scy-Chazelles

Et la Bibliothèque municipale

Toutes les manifestations de LIRE EN FÊTE sont gratuites et ouvertes à tous les Sigéo-castellois



Atelier-Théâtre

Le samedi 26 juin, les dix petites comédiennes de l'Atelier-Théâtre nous ont régallés de leur esprit et de leur jeu "en attendant *La Fontaine*"; En effet Monsieur de La Fontaine était en retard à la réception donnée par toutes ses créatures...

Camille Arnould, Adélaïde Bonnet, Mélanie Cortina, Delphine Constant, Aléxia Darmon, Lucille Gratier de Saint Louis, Pauline Jaillet, Manon Kimmel, Flore Mognon et Charlotte Tozzo, tour à tour, chiens ou renards, loups ou agneaux, lièvre ou tortue, héron tout rond ou corbeau impertinent ont donné vie aux animaux de *La Fontaine* servies par des extraits de fables aux textes quelque peu revisités par l'humour avec un brin de satire et juste ce qu'il faut d'allusions à notre époque.

Dans leur seconde peau réalisée par Charlotte Gaugin, Florence Kimmel et Léon Ciciani, nos petites comédiennes ont littéralement incarné les petites bêtes du fabuliste et sous la direction de leurs metteurs en scène, Nathalie Szumigalski, Monique Renvoisé et Peggy Roland, elles sont allées avec talent chercher au plus profond d'elles, toutes les qualités qu'exige le théâtre pour que le public soit emporté dans l'imaginaire. Conquis, le public l'a été, à entendre les ovations qu'il a réservé à la petite troupe et, comme notre correspondant du R.L. le disait dans l'article dédié à cette représentation "Voilà bien un spectacle qui mériterait de voyager".

Conférence de Jean Buathier

Aux Confins de la Chine : en Haute-Asie sur les traces d'Ella Maillart et Peter Fleming, le lundi 26 avril 2004.

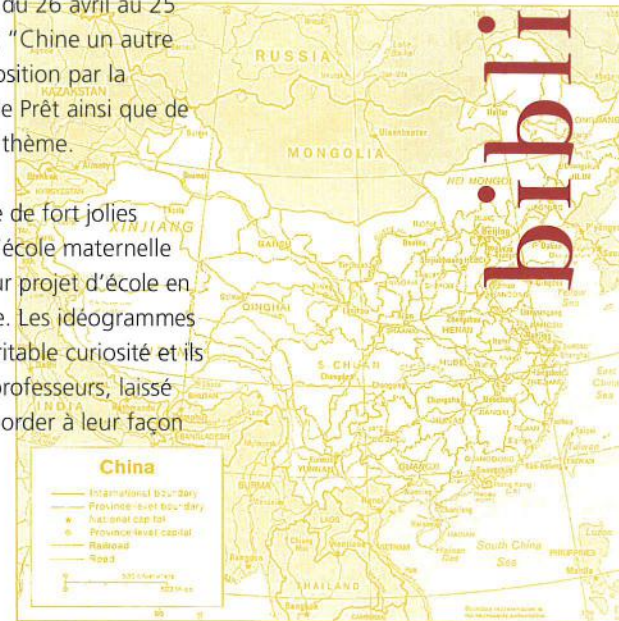
Homme passionné, Jean Buathier l'est pour tout ce qui conduit sa vie, passionné de livres, il est conservateur en chef de bibliothèque au Conseil Général des Alpes Maritimes, passionné de voyages d'exploration, il est aussi à des moments privilégiés, grand voyageur. Il a su lors de cette conférence faire partager ses deux passions à un public venu nombreux.

Diplômé d'ethnologie, ancien élève de l'Institut des langues et civilisations orientales vivantes, ses connaissances en tibétain et en turc lui ont permis d'avoir des échanges directs avec les populations rencontrées sur les hauts plateaux impressionnants qui gisent entre le nord inexploré du Tibet, le Gobi et le gigantesque océan de sable du Turkestan oriental chinois. Il a pu ainsi nous révéler une Chine insoupçonnée, à mille lieues de la mondialisation.

Sa connaissance de l'histoire de ce pays, de ses différentes civilisations et cultures a emporté l'intérêt du public qui semblait insatiable. En effet, l'intervention de Jean Buathier s'est terminée sous un flot de questions. Jean Buathier a eu aussi le plaisir de dédicacer de nombreux ouvrages.

En marge de cette conférence, du 26 avril au 25 mai, s'est tenue une exposition "Chine un autre monde des mots", mise à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt ainsi que de très nombreux ouvrages sur ce thème.

Cette exposition a été la source de fort jolies réalisations par les enfants de l'école maternelle Arc en Ciel dans le cadre de leur projet d'école en partenariat avec la Bibliothèque. Les idéogrammes ont su éveiller chez eux une véritable curiosité et ils ont, sous la conduite de leurs professeurs, laissé courir leur imagination pour aborder à leur façon cette civilisation.



"Le coup de cœur" des bibliothécaires...

"Mystérieuse Manon" de Elise Fischer

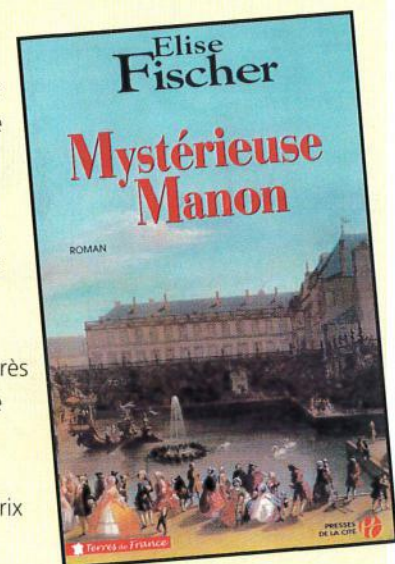
Editions Presse de la Cité, Collection Terres de France

"Rares sont les auteurs qui, avec autant de simplicité et d'authenticité, parviennent à transmettre leur passion pour une région". Ces mots extraits de la préface rédigée par Jean-Jacques Aillagon nous disent avec quel bonheur nous serons happés par ce roman. A la recherche inlassable de son passé, car elle fut le témoin d'un terrible massacre en forêt entre Nancy et Toul *Mystérieuse Manon* nous fait revivre tout un pan de l'histoire et de la culture de la Lorraine du XVIII^e siècle et, à travers elle, l'histoire naissante de la faïence et celle de la splendeur du château de Lunéville. Dans une Lorraine alors indépendante convoitée de Louis XIV, le Duc Léopold de Lorraine et de Bar administre ses sujets avec humanisme et c'est tout naturellement qu'il devient le protecteur de Manon. Mais quel est donc le terrible secret qui entoure sa naissance ? Pourra-t-elle le découvrir ? Quelqu'un veille sur elle depuis son enfance... Qui est donc cet énigmatique personnage ? Elle adore le dessin et notamment

exceller dans la peinture d'oiseaux inconnus des Lorrains, d'où lui vient son inspiration ? Imagination ou souvenirs ? Vous obtiendrez les réponses en dévorant le nouveau roman de Elise Fischer, *Mystérieuse Manon*, truffé de rebondissements dont elle a le secret pour tenir le lecteur en haleine.

Journaliste de radio et de presse écrite, Elise Fischer est responsable des pages lecture d'un magazine féminin. Elle a publié plusieurs romans chez Fayard, dont *L'Inaccomplie* (Feuille d'or de la ville de Nancy), et aux Presses de la Cité, *Trois Reines pour une couronne* et *Les Alliances de Cristal*. Née à Champigneulle près de Nancy, elle voue une véritable passion à la Lorraine.

Mystérieuse Manon a reçu le Prix de l'association Le Printemps du Livre Lorrain.



La création du parc de l'Archyre

L'urbanisation du secteur "En Prille" et de la rue de la Passerine avance plus ou moins rapidement suivant le quartier.

Sur le quartier "En Prille", la dernière construction sera achevée à la fin de cette année et l'ensemble des voiries, propriété actuelle de Batigère, sera rétrocédé à la commune qui en assurera l'entretien.

Sur le secteur de la rue de la Passerine et de la future place Goupil, il reste à réaliser quelques constructions dont nous pouvons espérer la livraison fin 2005, courant 2006. C'est du moins ce que nous annonce la Société GNC-Holding propriétaire des terrains.

Afin de compléter harmonieusement l'aménagement de ce nouveau quartier, la commune de Scy-Chazelles a prévu la création d'**un grand parc de verdure et de détente** entre la rue Pichon et la rue de la Passerine à hauteur de l'arrivée du chemin de l'Archyre sur la rue Pichon.

Ce parc traversera le terrain laissé libre entre les futures constructions et la Société SAEE pour se terminer devant les entrées de l'école primaire et de l'Espace Liberté.

D'une superficie de près de 90 ares, il intégrera dans son organisation l'utilisation d'une source inépuisable en provenance du ruisseau de l'Archyre : L'EAU.

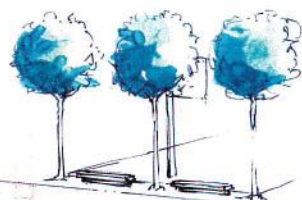
Cette eau qui actuellement disparaît dans le réseau d'eau pluviale de la rue Pichon, sera récupérée et traversera dans le sens de sa longueur tout le parc sous la forme de petites chutes d'eau, de bassins, de caniveaux, de jeux d'eau, pour le plaisir et le repos du promeneur.

Le parc de l'Archyre sera **traversé par un cheminement exclusivement réservé aux piétons**, avec un premier espace à proximité de la rue Pichon réservé à un "boulodrome", suivi, en milieu de parcours par un espace de repos et de détente, pour se terminer à proximité des écoles par un espace de jeux pour enfants en bas âge.

Enfin, la zone située entre la fin du parc et l'entrée des écoles et de l'Espace Liberté sera traitée d'une façon spécifique afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des utilisateurs de ces structures et bien entendu des enfants.

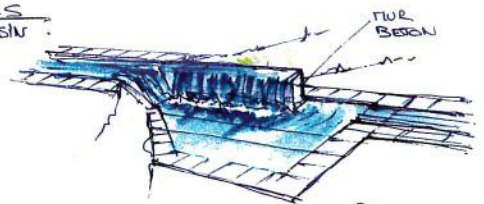
Cette réalisation devrait mettre un terme à l'aménagement de l'ensemble de ce quartier où, nous l'espérons, il fera bon vivre.

CROQUIS 1.
PROJET PARC

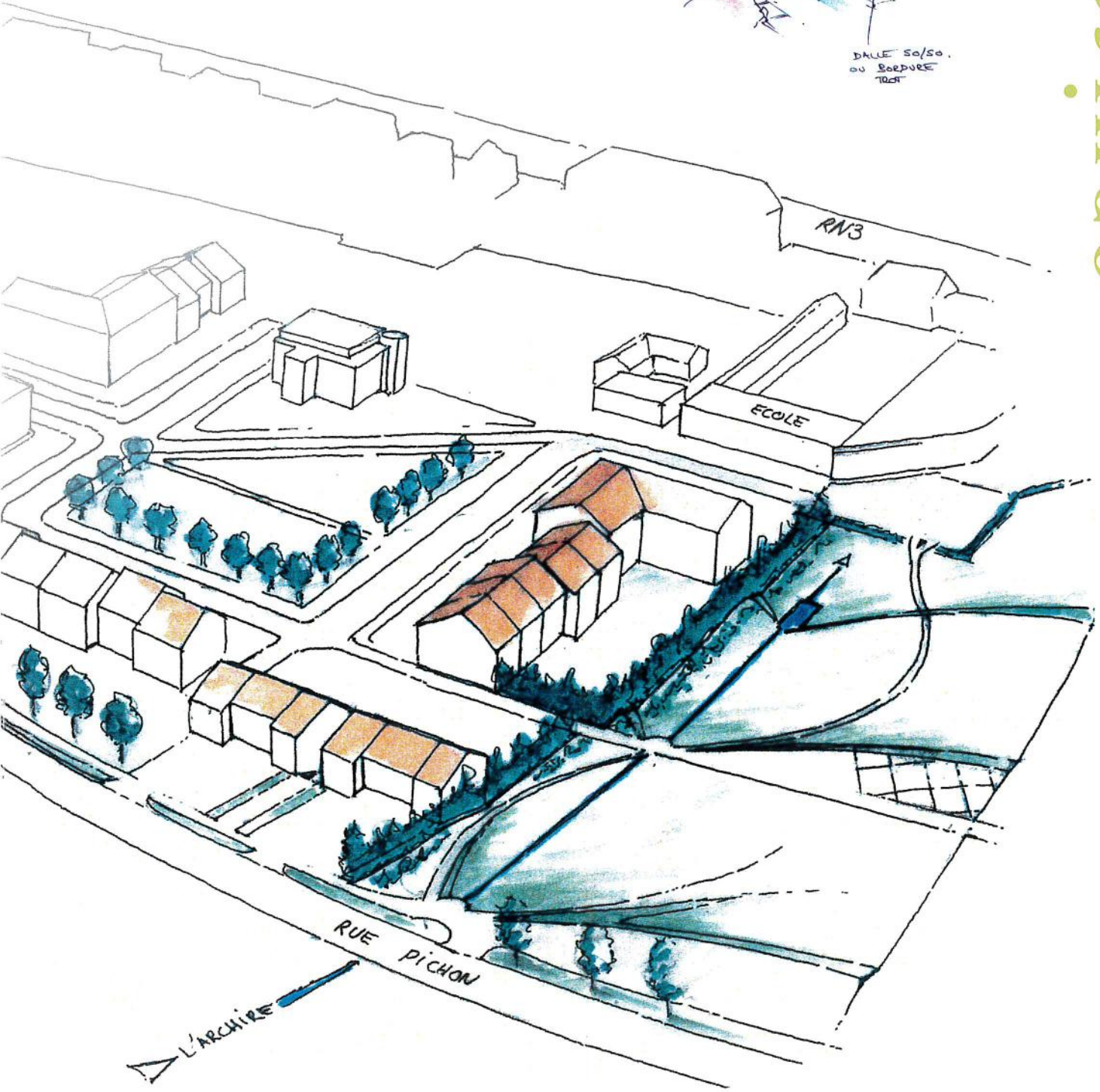
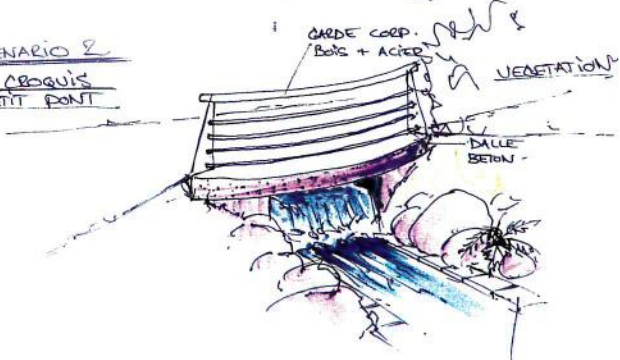


CAUVEN -

SCENARIO 3:
ARQUIS
PETIT BASSIN



SCENARIO 2:
ARQUIS
PETIT PONT





Pour un défoulement sain... !

Skate-park et aire de jeux voisinent dans la rue des Etangs

Depuis quelques mois, Scy-Chazelles possède son complexe skate park, comme bien d'autres municipalités souvent plus importantes, mais toutes conscientes de donner un espace spécifique à ce sport qui prend de l'importance, parmi nos plus jeunes concitoyens. L'ensemble, situé dans la zone d'activités de la rue de l'étang, dispose d'un espace goudronné, destiné au skate-park et d'une aire de jeux, dans un secteur très calme. Plusieurs tremplins de graduation progressive, pour l'exercice, sont disposés sur l'espace ainsi aménagé. Pour les initiés : un jumper, un lanceur, un tremplin et une barre de slide. L'aire de jeux attenante permet la pratique du football et du hand ball.

Cette réalisation a fait l'objet d'une décision de l'équipe municipale du 26 mai 2003. Le panneau d'entrée est explicite : le site est réservé aux planches à roulettes, patins à roulettes et patins en ligne. L'âge minimum d'exercice est fixé à 8 ans sauf animations encadrées. La mairie souligne la nécessité absolue pour les utilisateurs d'être munis d'équipements de protection individuelle : casques, protège-poignets, genouillères et coudières...

Ouvert tous les jours de 9 à 21h...

Coût effectif des travaux : 23 122,48 € H.T. avec une subvention du Conseil régional de 5 682 €

A quand la première compétition de skate ?

Mens sana in corpore sano... !



**Pas d'amateurs sur le skate-park,
ni sur l'aire de jeux
en cette matinée de vacances.**

Le chemin de fer à Scy-Chazelles

En 1850 existe une seule voie Paris / Bar-le-Duc / Pont de Frouard / Nancy-Metz. Une seconde voie allait être construite de Nancy à Metz en 1853, mais Metz n'est pas directement reliée à Paris : l'absence d'une voie sans détour a probablement contribué à l'échec de Bazaine, en 1870, qui ne pourra se replier sur Verdun.

Il a fallu attendre le 23 juin 1873 pour que soit achevée la liaison totale Metz-Paris, via Amanvillers et Conflans-Jarny et ce, grâce à une souscription datant de 1860.

En 1873, les voyageurs purent emprunter la liaison Metz-Amanvillers pour la première fois.

En 1908, les trains arrivent dans la nouvelle gare de Metz, et 3 haltes sont créées à Moulins-les-Metz, Longeville-les-Metz (ces deux gares étant sur le territoire de Scy-Chazelles) et Châtel-St-Germain. Ces gares voient arriver les dimanches et jours fériés des centaines de citadins venus profiter du Mont St Quentin, la ligne permet de livrer le lait aux Messins (au petit matin) et les chais militaires de Scy-Chazelles expédient le vin.

Pour renforcer l'alimentation du front, entre 1914-1918, est construite une ligne Amanvillers / Gravelotte et un raccordement est réalisé à Devant-les-Ponts entre la ligne venant de Thionville et celle partant vers Amanvillers.

La décision de construire de nouvelles voies donne enfin une liaison directe Metz / Lerouville / Paris, son tracé ne franchissant pas la Moselle pour éviter les risques de bombardements.

En 39-45, cette ligne n'a pas souffert, mais elle a pu être utilisée par les résistants-cheminots.

C'est ainsi que messieurs Mitterand et Robert Schuman, et de nombreux évadés, à des époques différentes ont profité de l'astuce des passeurs cheminots de Batilly (gare frontière) pour passer en zone libre.

Jusqu'au 6 août 1973, ces trains ont transporté des milliers de voyageurs, passant de la traction vapeur à la "Micheline". Seuls subsistèrent les convois de marchandises jusqu'au 29 septembre 1985.

Il a fallu attendre le 23 juin 1873 pour que soit achevée la liaison totale Metz-Paris.



CA2M pour en savoir plus

La Communauté d'agglomération de Metz Métropole (CA2M) a été créée en 2001 et elle fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2002.

Le Gouvernement avait pris un certain nombre de mesures législatives pour inciter les communes à se regrouper car la France comprend 36000 communes et cette atomisation extrême rend difficile le traitement de certains problèmes. C'est la raison pour laquelle existaient déjà les Syndicats intercommunaux depuis de nombreuses années.

Deux concepts ont été institués : les communautés d'agglomération pour les grandes villes et les communautés de communes pour les plus petites villes. Le District de l'Agglomération Messine qui concernait 10 communes s'est ainsi transformé en Communauté d'Agglomération de Metz Métropole qui regroupe 37 communes.

Pourquoi se regrouper ?

Pour traiter un certain nombre de sujets qui ne peuvent en aucun cas être limités à une seule commune. Il est évident que les communautés d'agglomération permettront d'obtenir des économies d'échelle. Elles doivent de plus donner à tous les citoyens le sentiment d'appartenir à un concept plus élargi que le seul ban communal. Elles doivent rendre les citoyens plus solidaires d'une grande agglomération dans lesquelles les échanges sont innombrables, travail, écoles, commerces, équipements culturels, équipements routiers.

Les Sigéo-castellois comme tous les autres habitants ne peuvent rester indifférents aux problèmes de la grande ville centre aussi bien qu'à ceux des communes périphériques.

Quelles sont les attributions de la CA2M qui vous concernent tous de façon très pratique ?

1 le développement économique.
2 le Plan de Déplacement Urbain (PDU) qui doit imposer les grandes orientations de circulation de notre agglomération. Les TCRM entrent évidemment dans ce cadre et nous bénéficions à Scy-Chazelles de la ligne 105 qui dessert Scy-haut depuis début 2002.

3 le projet de ville qui interviendra sur l'urbanisme et sur le développement harmonieux de l'ensemble des communes.

4 la collecte des ordures ménagères, les déchetteries, les cuboverres, etc..

5 l'assainissement pluvial qui ne peut se concevoir qu'à grande échelle.

6 les équipements culturels principaux, à savoir, l'Arsenal, le Conservatoire, l'Opéra Théâtre, l'École Supérieure d'Art de Metz et bientôt le Centre Pompidou-Metz.

7 l'environnement et le cadre de vie avec entre autres la mise en valeur du Saint Quentin et peut-être ultérieurement une compétence touristique plus large.

La protection contre les crues est à l'étude.

Au plan technique la CA2M assure le traitement des permis de construire que ne pouvait plus assumer la DDE.

Quelles sont les ressources de la CA2M ?

1 une dotation de l'Etat

2 la Taxe Professionnelle Unifiée (TPU), à savoir les taxes professionnelles de toutes les communes qui en 12 ans auront des taux unifiés ce qui permettra d'éviter une concurrence parfois stérile entre les communes.

La commune de Scy-Chazelles ne perçoit donc plus de taxe professionnelle mais ce manque à gagner est compensé par une attribution équivalente dont la CA2M déduit nos participations antérieures à certaines charges que nous n'avons plus comme par exemple l'assainissement pluvial.

Quels sont les représentants de la commune de Scy-Chazelles à la CA2M ?

Jacques Straub, Vice Président

Jean-Paul Grethen

Yvon Quinio

Jean-Marie Nicolay

Nous souhaitons à cette structure nouvelle de se mettre progressivement en puissance pour le plus grand bénéfice de tous.

Chez Haganis, les divinités protectrices veillent sur nous !

Avenue de Blida à Metz-Chambière, un impressionnant complexe de parallélépipèdes emboîtés et accolés les uns aux autres sur une surface de cinq hectares : c'est le centre de valorisation des déchets ménagers d'Haganis.

Ce nom à consonance grecque, issu d'une contraction des divinités de la terre, de l'eau et de l'air, symbolise toute la mission de l'entreprise. En effet, Haganis assure pour toute l'agglomération messine, le traitement et la valorisation des déchets ménagers (pas les collectes), et l'assainissement (c'est à dire la collecte au pied des immeubles, le transport et la dépollution des eaux usées avant leur rejet au milieu naturel). Deux activités essentielles à l'hygiène publique et à la qualité de notre environnement. Deux missions conduites avec la volonté d'anticiper et de maîtriser les risques, pour un développement plus durable de notre société.

A l'origine il y avait...!

Depuis une trentaine d'années, deux structures exerçaient diverses compétences pour le compte de leurs communes membres respectives : le district de l'agglomération messine et le SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple).

En 1999, la loi dite "Chevènement" a bouleversé la réglementation de la coopération intercommunale. Ainsi est née la Communauté d'agglomération Metz Métropole (CA2M) qui compte actuellement 37 communes. Pour pouvoir associer cette communauté avec des communes "indépendantes" (Ars-sur-Moselle, Ancy, Dornot et Novéant), le SIVOM a adopté le statut de syndicat mixte. Comme le SIVOM, ce syndicat est un établissement public géré par 105 délégués des collectivités membres, ayant à leur tête un président élu local, le conseiller général et maire de Moulins-lès-Metz, Jean-Claude Théobald.

Enfin, pour satisfaire une autre obligation réglementaire nouvelle, le syndicat mixte a dû créer une régie d'exploitation - HAGANIS - chargée d'exécuter, depuis le 1^{er} janvier 2002, les services publics industriels dont il est responsable.

Les missions

Forte de 270 employés et techniciens, Haganis conçoit, entretient, exploite, valorise et contrôle. Pour ce qui concerne l'assainissement, en 2003, Haganis a curé, entretenu et maintenu 1180 km d'égouts, 30 000 avaloirs et 130 ouvrages annexes (stations de relèvement des eaux, stations anti-crues, bassins de retenue de pollution, de rétention des ruissellements) et 5 stations d'épuration. Ainsi, quelque 20 millions de mètres cubes ont été collectés, transportés, et dépollués au centre de traitement des eaux usées (dans la zone du nouveau port de Metz) avant d'être rejetés à la Moselle. Le haut niveau de l'épuration entraîne la formation de 30 000 tonnes de boues, qui après contrôles analytiques sont destinées à la fertilisation des sols ou à l'enfouissement.

Autre mission, plus visible dans notre quotidien, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et des déchets banals des commerces et entreprises. C'est en fait l'activité la plus spectaculaire qui est exercée sur le site

**Avenue de Blida,
la façade avant d'Haganis**





Les balles de déchets compactées

de Chambière. L'incinération de 95 000 tonnes par an de déchets non recyclables permet la production de vapeur à haute température. A raison de 3 tonnes de vapeur à 325° produites pour une tonne incinérée, Haganis répond à 20 % des besoins du réseau de chauffage urbain de la ville de Metz. C'est l'équivalent de l'énergie nécessaire au chauffage de près de 5 000 logements F3 qui est ainsi récupérée. Même les mâchefers ou scories d'incinération sont valorisés : ils sont démétallisés et criblés, et, après contrôle analytique, sont utilisés en sous-couche routière ou en remblais permettant de réduire le gaspillage de gravier naturel. En outre, au contraire des fumées des chaufferies collectives ou individuelles, les fumées d'incinération subissent une dépollution extrême.

Finalement, grâce à l'incinération propre associée au chauffage urbain, les combustibles naturels non renouvelables sont économisés et la pollution atmosphérique est réduite.

Pour les déchets recyclables, deux chaînes de tri assurent le traitement de 15 000 tonnes par an. Des bandes transporteuses conduisent les matériaux dans une succession d'appareils automatiques chargés de parachever le tri effectué par les citoyens à leur domicile : crible rotatif, séparateur magnétique, trieuse visuelle à buse, tri balistique. Deux équipes de 15 trieurs gantés, en deux postes de 7 heures, effectuant 1000 à 2000 gestes/heure,

dans un espace dépoussiéré et ventilé, contrôlent et affinent encore ce tri.

Les "refus de tri" non recyclables sont dirigés vers l'incinérateur voisin. Les journaux-revues-magazines, le "gros de magasin" (papiers divers), les cartons, les briques, les bouteilles de polyéthylène azur, celles colorées en bleu ou en vert, les flacons et bidons opaques de plastique à haute densité, l'acier ou l'aluminium des boîtes de conserve, bidons et autres bombes d'aérosols atterrissent dans leurs compartiments de stockage respectifs, avant qu'un convoyeur les dirige vers une presse qui les comprimera en balles de 200 à 400 kg livrées finalement aux industriels du recyclage.

Que deviennent les matériaux triés ?

L'acier est recyclé par Arcelor (Sollac) pour la fabrication de tôle utilisée pour les boîtes de conserve aussi bien que les carrosseries automobiles. L'aluminium livré à la société Affimet de Compiègne (Oise) est transformé notamment en blocs-moteurs automobiles. Les cartons sont repris par Kaysersberg Packaging (Haut-Rhin) pour la fabrication de carton d'emballage, tandis que le papier est recyclé notamment par Norske-Skog à Golbey (Vosges). Les différents plastiques sont repris par la filière Valorplast spécialement mise en place à l'échelle nationale pour en assurer la commercialisation. A noter que les plastiques ne sont jamais recyclés dans l'emballage alimentaire. Le polyéthylène azur est recyclé sous forme de "laine polaire" ou de fibre de rembourrage de couettes ou d'anoraks, les autres qualités sont utilisées pour la fabrication de moquette, de flacons industriels, de gaines, tubes, etc. Les briques alimentaires sont reprises par la filière Revipac et sont essentiellement recyclées en papier sanitaire et en papier peint ainsi qu'en panneaux pour l'industrie du meuble. Quant au verre (récupéré en cubiverres), il se retrouve en nouvelles bouteilles à l'infini.

La chaîne de tri manuelle



Dernière grande mission d'Haganis : le contrôle de l'environnement. Par l'analyse des produits des stations d'épuration, le contrôle des rejets de l'usine d'incinération (azote, phosphore et pollution carbonée) et les recherches de pollution dans la nature : air, eaux souterraines, sols, végétaux et produits animaux (dioxines et furanes).

Six déchetteries sont installées dans ce secteur, plus un septième en prévision, exploitées par la société d'économie mixte Somergie. Haganis y "participe" par l'incinération et les broyages des encombrants.

La CA2M consacre 13 % de son budget à la collecte et au traitement des déchets produits par les 220 000 habitants de cette maxi agglomération. C'est le budget produit par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui règle intégralement les frais de gestion et de fonctionnement : 18,7 millions d'euros en 2003.

Les chiffres annoncés sont impressionnants tant une agglomération peut produire de déchets en tous genres. 71 400 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2003 (sur 35 communes en 2003) et incinérées. Quasiment 11 000 tonnes de déchets recyclables ont été collectées pendant la même période, dont plus de la moitié pour la ville de Metz. Au total avec les six déchetteries, 128 350 tonnes ont été ramassées l'an passé. Chaque citoyen produirait un kilo de déchets par jour.

Des chiffres et des prix

Le tri coûte 148 € hors taxes la tonne, l'incinération, un peu moins chère, 87 € hors taxes la tonne et la mise en décharge seulement 60 € mais n'est pratiquée que si le recyclage n'est pas possible ou ne vaut pas le coût économique d'une incinération.

L'enjeu crucial pour la collecte sélective est la récupération d'un maximum de déchets recyclables pour limiter le gaspillage des matières premières et pour favoriser l'économie d'énergie. 8 000 tonnes sur le chiffre annoncé plus haut ont pu être recyclées. La recette de ce tri représente environ 1% des dépenses de la collectivité, recette intégralement reversée aux collectivités.

Il faut :

- 19000 boîtes de conserve pour faire une voiture
- 670 canettes de soda en aluminium pour faire un vélo
- 27 bouteilles en plastique pour un pull en laine polaire
- 1 bouteille de verre sur deux est recyclée... indéfiniment
- Les cartons se recyclent une dizaine de fois
- Une tonne de plastique recyclé fait économiser 700 kg de pétrole brut.
- Une tonne de papier carton recyclé épargne deux tonnes et demi de bois.



Conclusions

Que serait notre environnement sans Haganis ? Difficile à imaginer avec cette masse de déchets traités quotidiennement ! Il n'est plus possible de vivre avec des réflexes du passé qui transformeraient notre univers en dépotoir peu vivable. Il est aussi de notre intérêt d'aider ce tri au moment de remplir nos sacs de déchets, particulièrement les sacs transparents : limiter le gaspillage et participer à l'économie d'énergie car les ressources ne sont pas infinies.

N.B. Nous remercions la direction d'Haganis et particulièrement M. Claude Wanlin pour son accueil et ses informations.

L'impressionnant circuit des bandes transporteuses occupent une grande partie du bâtiment.

Les ateliers musicaux de Scy-Chazelles

Il y a plus d'un an, le Conseil Municipal a choisi de privilégier l'éclosion de petites écoles de musique plutôt que de s'engager dans des conventions avec des organisations plus lourdes et plus contraignantes.

Nous pensons avoir fait là un bon choix. A ce jour, nous pouvons d'ores et déjà établir un premier bilan qui se révèle positif et encourageant.

Tout d'abord, l'association "Aides et Loisirs" sous la conduite de sa Présidente, Madame Nathalie Cusumano, a mis en place et développé une classe d'initiation à la musique pour les tout petits de 3 à 7 ans. Cette classe est un vrai succès et compte aujourd'hui pas moins d'une trentaine d'élèves tant de Scy-Chazelles que des environs comme Rozérieulles, Longeville et autres. Il s'agit de provoquer chez les enfants un "éveil musical" et de les familiariser avec les instruments tels que le piano, la flûte à bec, les percussions etc. L'association s'est assurée les services, ô combien compétents et éclairés de Madame Marie Anne David, Sigéo-castelloise depuis 3 ans.

L'enseignement qu'elle prodigue tend à développer la créativité, le jeu instrumental avant de savoir lire une partition pour entraîner la mémoire auditive et gestuelle et favoriser les échanges ludiques, l'écoute des autres, la socialisation. Il s'agit là de ce qu'on appelle les "méthodes actives" mises en œuvre par le compositeur Joss Wuytack et dont Mme David a été élève pendant 3 ans à Strasbourg. **La musique active, c'est l'expression corporelle, la créativité et le développement de la personnalité en harmonie avec la nature et avec les autres.**

Précisons également que le coût d'un pareil enseignement est très modique puisqu'il revient à 7 € par enfant et par mois. Chaque fin d'année un spectacle est donné dans la Salle de l'Esplanade et tout le monde peut admirer les prestations et les progrès des enfants du pays.

Les parents sont satisfaits et demandent une continuité des cours pour les années à venir. L'association espère progresser et souhaite doubler ses effectifs. Nous pensons qu'elle mérite tous nos encouragements d'autant plus qu'elle ne se limite pas seulement aux activités musicales. Signalons la "Bourse Puériculture" le 7 décembre à l'Espace

Liberté, la "Bourse aux Jouets" le dimanche 28 novembre et le "Marché de Noël" le 5 décembre.

Bien entendu, tous les bénéfices réalisés par l'association Aides et Loisirs sont entièrement reversés à une œuvre : Téléthon, ELA, Camiflou, Resto' du Cœur... encore une fois, bravo.

Mais ce n'est pas tout: la classe musicale des tout petits sert en quelque sorte de "pépinière" pour les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles. C'est-à-dire que le développement de l'enseignement musical peut se faire dans notre commune même sans être obligé de courir les grandes villes voisines.

En effet, les Ateliers proposent l'enseignement de la musique (solfège et instruments) aux enfants et adultes, débutants et confirmés. C'est une association née de la volonté commune de professeurs de musique et de bénévoles. Son objectif est de favoriser la vie culturelle par la connaissance et la pratique de la musique.

Bilan d'une première année d'activité dans notre commune: plus de 30 élèves, moitié enfants (à partir de 7 ans) moitié adultes. 3 professeurs ont enseigné le solfège, la guitare classique, la flûte à bec, le piano, le violon, le saxo, le violoncelle etc. 3 nouveaux professeurs sont pressentis pour l'année à venir, ce qui en fera 6. Pas mal pour un début.

Le responsable et animateur de l'association est Monsieur Pierre Descles, diplômé d'Etat, enseignant spécialisé, professeur de solfège et de guitare classique.

C'est un passionné qui aime son métier, nous sommes tentés de dire son sacerdoce, qui parle avec ferveur et fait preuve d'une liberté et d'une ouverture d'esprit peu communes. Son ambition: **créer une école de proximité qui soit beaucoup plus souple que les astreintes d'un conservatoire** et dont le but ne serait pas la recherche de résultats, mais plutôt la quête d'un résultat: **"que grâce à la musique, les gens soient HEUREUX!"**

La musique pour les tout petits de 3 à 7 ans.



Pour la fête de la musique : concert pop et nostalgie des organisateurs !

Ce genre musical, né dans les années 60, désigne les musiques qui touchent au grand public. Il est facile d'accès, ses refrains se retiennent mais ses orchestrations sont cependant travaillées. Ces genres musicaux de la contre culture, de la contestation, des premières manifestations d'anarchie "douce", qui avaient probablement séduit quelques uns de nos édiles municipaux, ont été remis au goût du jour pour la fête de la musique. Le groupe **Scarapaces**, transmutation sophistiquée de beatles, composé de 6 musiciens et chanteurs avec instruments et costumes d'époque, ont planté leur chapiteau sur la place de l'Esplanade pour la soirée. Avec bonheur, voire avec sagesse,

l'auditoire, installé sur de simples bancs, est venu revivre cette époque. Il est venu s'imprégner du rock and roll des premières heures, aux délires psychédéliques intériorisés cette fois ! Un peu comme une visite de musée !

C'était, pour certains, une page musicale jaunie à relire, pour d'autres - et les plus jeunes surtout - une forme d'information, voire d'imprégnation basique. En somme une belle soirée, étonnante par le calme, comme une communion d'initiés.

Le match de football de la soirée avait "vissé" beaucoup d'autres sur leur fauteuil de télévision. Ce qui était objet de contre culture ou de culture de masse était devenu ce soir culture d'initiés.



Deux colloques d'histoire en préparation !

Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains invite les Sigéo-castellois à ses deux prochains colloques d'histoire

Samedi 25 septembre 2004

de 14 à 18 h à la faculté des Lettres, amphithéâtre 3, Ile du Saulcy à Metz : **Colloque sur "Les cathédrales de Lorraine"** avec *M. Pierre Sesmat*, maître de conférences à l'Université de Nancy (Introduction à l'art des cathédrales), *Mme Marie Antoinette Kuhn*, docteur en histoire de l'art (La cathédrale de Metz), *M. Philippe Masson*, doctorant (La cathédrale de Toul), *M. Hans Gunther Marschall*, architecte et docteur en histoire de l'art (La cathédrale de Verdun), *M. Gérard Voreaux*, professeur d'histoire de l'art à la Malgrange et chargé de cours à l'Université de Nancy (La cathédrale de Nancy)

Samedi 6 novembre 2004

dans le grand salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Metz, de 14 à 18 h, : **Colloque sur "La libération de Metz et de la Moselle"** avec *M. François Cochet*, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Metz (Les forces en présence en 1944), *Mme Lise Pommois*, professeur (Les grandes étapes de libération de la Moselle), *le général Pierre Denis* (La libération de Metz), *M. Jacques Gandebeuf*, ex grand reporter au Républicain Lorrain (Les souffrances des Mosellans, pendant et après les hostilités).

Il se tiendra parallèlement une exposition de journaux d'époque et de documents d'histoire, dans le péristyle de l'Hôtel de ville
Ce dernier colloque est organisé en liaison avec la commission Mémoire de l'ONAC.

Entrée libre pour toutes ces manifestations.

4^e Festival Musiques sur les Côtes

Il aura lieu **du 15 au 17 octobre 2004**. Le concert de Scy-Chazelles aura lieu à l'église Saint Remi le dimanche 17 octobre à 17h30. Le thème de cette année est "la Voix". L'ensemble ORFEO s'y produira.



L'accueil périscolaire de l'Espace liberté se distingue au concours des Recyclades

59 groupes et sept candidats individuels ont participé à ce concours ouvert aux enfants de 6 à 12 ans habitant le périmètre de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole. Organisé par Eco-emballage, soutenu par la Fondation de France et relayée localement par la CA2M, ce concours a attribué le 4^{ème} prix, dans la catégorie groupes, à l'accueil périscolaire de l'Espace liberté de Scy-Chazelles et remis en récompense des boîtes de jeux sur la nature et l'environnement... Cette manifestation était destinée à démontrer que le déchet doit être constitué comme une ressource. Opération inscrite dans le cadre plus large de la semaine du développement durable du Ministère de l'environnement, elle a pour but de populariser le tri des recyclables et ainsi de lutter contre le gaspillage. 440 localités représentant 15 000 communes et 34 millions de Français ont participé à cette "fête du tri sélectif". 66 réalisations de mobiles, issus de la matière du sac transparent, ont été réalisées par les enfants, manifestant ainsi leur démarche civique et déjà protectrice de la nature.

Des chiffres et... des résultats tangibles
Ce programme, né en 1992, comptait 4 millions de participants en 1995 et 56 millions en 2005. Un emballage sur deux est trié et recyclé et cela donne en 2003 2,4 millions de tonnes d'acier, aluminium, papiers et cartons, plastiques et verre. Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser une tonne de minerai de fer. Une tonne de briques alimentaires recyclées économise deux tonnes de bois. Une tonne d'emballage en carton recyclé fait économiser deux tonnes et demi de bois. L'aluminium se recycle indéfiniment et intégralement, même chose pour le verre. Les plastiques des flacons d'adoucissant, de gel douche ou de lait deviennent tuyaux, seaux, jouets, bacs à fleurs. Ceux des bouteilles d'eau ou de sodas se transforment en balais, cravates, cartes téléphoniques, vêtements en laine polaire. Un chaleureux bravo à nos périscolaires de l' Espace Liberté et à leurs animateurs qui, dès à présent et sans tarder, ont la mission quotidienne d' inoculer ce message de civisme et d'économie, car "on n'hérite pas de la terre de nos parents, mais on l'emprunte à nos enfants" (Saint Exupéry).

Les travaux de l'été...

La Croix du Gibet est enfin débarrassée de ses poteaux et fils disgracieux. Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, les habitants du secteur du chemin des cent livres et de la route touristique se plaignaient de la mauvaise qualité de la distribution électrique. L'Usine d'Électricité de Metz (UEM) a donc entrepris une étude afin d'améliorer la situation.

Il s'agissait en fait de remplacer le transformateur qui se trouvait sur un poteau en béton, et de construire en remplacement un poste en maçonnerie plus puissant. Informée de ce projet, notre commune a décidé d'accompagner l'UEM dans sa démarche en enfouissant l'ensemble des câbles aériens depuis le haut du chemin de la Frécote, et dans tout le secteur de la croix du Gibet.

Conséquences

Amélioration de la qualité de la distribution d'électricité, et aussi amélioration de l'environnement par l'enfouissement des réseaux secs aériens. Le bureau d'étude SATM a assuré la maîtrise d'œuvre des opérations afin de coordonner les travaux UEM (réseaux HT et BT) et de la commune (réseaux éclairage public, téléphone et télévision). Le syndicat intercommunal de

voirie assurant les phases de consultation des entreprises ainsi que de maîtrise d'œuvre. C'est l'entreprise FORCLUM qui a mené à terme l'ensemble des travaux dans les délais imposés, tout en respectant les critères de qualité dans le domaine des travaux à la demande de notre commune.

Quelques chiffres

7 poteaux supprimés (béton et bois)
Environ 900 mètres de câbles enterrés (réseau électrique haute et basse tension, téléphone, télévision, éclairage public).
Durée des travaux : du 21 juin au 3 août 2004.
Notre commune va continuer à programmer au cours des années à venir ce type de travaux d'enfouissement des réseaux en vue d'améliorer l'environnement quotidien de chacun d'entre vous.



Avant travaux



Après travaux

Nécessité fait loi : le centre périscolaire prend de l'ampleur

Tous nos citoyens connaissent ce centre d'accueil périscolaire au carrefour de la rue de la Cheneau et de la rue de la Passerine, à proximité immédiate du groupe scolaire Bernard Rabas.

Il a été mis en place pour la rentrée 2000, issu, comme dans bien d'autres municipalités, de la nécessité d'accueillir les enfants scolarisés en dehors des heures de cours, de créer des mercredis éducatifs et de les accueillir pendant les vacances. L'investissement municipal s'est rapidement rentabilisé par une progression sensible des inscriptions. Ainsi l'on est parti de 15 inscriptions à la cantine en 2000, progressant vers 30 en 2001 et 60 actuellement. Et l'on est arrivé ainsi, à l'orée de la rentrée 2004 à un quasi quadruplement des effectifs. Effectifs à la cantine auxquels se rajoutent l'accueil périscolaire du matin et surtout en soirée qui va de pair. Les choix étaient clairs dès cet instant et la municipalité n'a pas hésité à franchir une nouvelle étape pour adapter les locaux aux besoins actuels. En sa séance du 22 mai 2002 le Conseil opte pour la solution d'agrandissement et le 12 novembre approuve le projet soumis. Ces nouveaux locaux, attenants à l' Espace Liberté, jouxtent en leur partie nord la cour de l'école Bernard Rabas et empiètent, sans rupture au sud, sur le square longeant la rue de la Cheneau. La construction conserve le même style : une charpente de bois sur un socle de béton. La structure de la construction est double : une charpente métallique et des panneaux de façades en bois qui offrent de multiples baies vitrées. Il y a à la fois beaucoup de clarté et une vue sur le fond floral et la végétation du square.

A l'intérieur, la construction offre une grande salle à manger de 62 m² prolongée d'un espace d'activités et de repos de 31 m² pour l'accueil des petits. Les espaces d'accueil se situent à l'interface avec l'Espace liberté existant. Il s'agit d'un hall, d'un bureau et de sanitaires adaptés aux différents âges des enfants. A l'opposé se situent les services regroupant office, laverie et stockages attenants ainsi que les vestiaires et les sanitaires du personnel. Comme par le passé, l'accès véhicule de la rue de la Cheneau continuera à servir pour les enlèvements et autres liaisons. L'ensemble représente une surface de 200 m².

Ces nouveaux locaux s'harmonisent totalement avec l'Espace Liberté ainsi prolongé. Ils offrent une liaison directe avec la salle actuelle de pluriactivités et permettent une synergie totale pour tous les programmes d'activité : utilisation des salles, de la bibliothèque, accès pour les personnes à mobilité réduite, rangements et sanitaires.

Pour les contribuables que nous sommes, parlons budget à présent. Coût total du nouveau bâtiment : 467 500 €. Belle somme mais qui se diversifie en dotations et subventions. L'Etat, dans le cadre de la dotation globale d'équipement, verse 68 942,20 €. S'ajoutent les subventions de la CAF pour 142 500 €, du SACR (Département) pour 82 910 € et une aide exceptionnelle du Ministère pour la construction et le mobilier de 13 000 €. Il nous reste donc à nous Sigéo-castellois une facture de 160 147,20 €, dont 76 453 € de TVA récupérable en deux ans.

Opération utile, voire indispensable, bien menée, qui n'obère pas lourdement les finances municipales. C'est aussi et surtout un acte positif à l'égard de nos enfants et de nos familles... des générations qui nous suivront dans le meilleur équilibre possible.

Réception des travaux prévue fin août et mise en service courant septembre ou début octobre.

Le centre, tel qu'il se présente à présent, dans l'axe du square de la Cheneau.





Scy-Chazelles dans tous ses états

Le 9 mai est désormais la journée officielle de l'Europe. Peut-être plus que d'habitude cette année avec l'adhésion de dix nouveaux pays à cette grande idée de Robert Schuman. Fastes commémorés civilement et religieusement car, chez notre citoyen d'honneur, la démarche religieuse imprègne l'action politique : la paix...la paix enfin... après plusieurs conflits franco-allemands, devenus européens et mondiaux, la paix basée sur un socle solide. Les germano-gaulois, ennemis irréductibles d'hier, cimentent l'union d'aujourd'hui.

Un cardinal, des évêques, des responsables de partis politiques, une sous- préfète Simone Mielle, des sénateurs et députés, des conseillers généraux et régionaux, des maires et autres personnalités d'un monde moins politique ont défilé ici pour honorer l'homme et... son idéal.

Grâce au Conseil Général de Moselle, la maison Schuman, achetée en 1926, a été reconstituée à l'authentique des années soixante jusque dans le cellier et le garage. Le jardin a pris des couleurs où domine intentionnellement le blanc, devenant parallèlement le laboratoire d'un certain art floral. Notre évêque, Mgr Raffin y a accueilli le cardinal Poupard, ministre de la culture à la Curie romaine et son homologue l'évêque de Spire.

Nous sommes dans un département concordataire et l'on a mesuré plus que jamais cette forme de connivence raisonnée, cependant que républicaine, autour de l'aura du visionnaire européen.

Mgr Poupard n'a pas manqué de souligner cette âme de l'Europe "il ne faut pas oublier le rayonnement culturel de Robert Schuman... il faut donner une âme à l'Europe, une phrase qui s'applique pleinement à Robert Schuman... l'Europe est une sauvegarde pour tout ce qui fait la grandeur de notre civilisation chrétienne: dignité de la personne humaine, liberté et responsabilité de l'initiative individuelle et collective, épanouissement de toutes les énergies morales de nos peuples".

Au cours d'un office concélébré à l'église paroissiale Saint Remi, avec dépôt de gerbe à l'église Saint Quentin, le ministre-cardinal "exprime sa joie d'être à Scy-Chazelles, dans cette église où Robert Schuman venait prier humblement...

Schuman a su montrer la voie en précurseur inspiré, appuyant avec générosité et intelligence son action politique sur une ardente foi chrétienne". Et notre évêque de conclure en annonçant la clôture et l'envoi à Rome du dossier de béatification.

A propos du dossier de béatification !

Une cause qui peut faire sourire, bien entendu, mais une cause qui donne une tonalité extraordinaire et non coutumière dans ce monde de la politique habitué à bien d'autres débats plus grinçants. Le dossier d'enquête canonique de 50 000 pages et 500 kgs va être présenté à Rome, à la Congrégation pour la cause des Saints. Une enquête a été conduite depuis 1990, par l'Institut Saint Benoît, fondée par des amis qui ont connu et travaillé avec Robert Schuman. Mgr Raffin a accepté le 9 juin 1990 l'ouverture de cette enquête canonique et il a nommé un postulateur qui, à travers deux commissions - historique et théologique - a recueilli un maximum de témoignages très confidentiellement. Les écrits publics et privés de Robert Schuman ont été analysés et testés quant à leurs contradictions éventuelles à la Foi, spirituellement et moralement. L'Eglise vérifie que l'impétrant en béatification a bien emprunté la voie de la sainteté dans son cheminement personnel et politique. Le pape tient par ailleurs beaucoup à la nécessité du miracle pour recevoir cette cause, comme il est prévu dans les textes officiels, mais l'appréciation en est laissée à l'Eglise.

Citations de Mgr. Raffin et du cardinal Poupard... à méditer !

Nous rapportons ici quelques citations de Mgr. Raffin "Il est un besoin de réhabiliter la politique dans la société d'aujourd'hui... Le pape a mis l'accent sur la sainteté des laïcs et l'Eglise rappelle la vocation chrétienne, l'idéal de chaque chrétien qui est la sainteté... un homme qui a voulu donner une âme à l'Europe, un homme qui témoigne d'un fait historique, la dimension historique chrétienne de l'Europe". Le cardinal Poupard, président du conseil pontifical

Chœur d'enfants



Chœur de Poznan



pour la Culture, lors de sa conférence sur Robert Schuman au Conseil Général, a déclaré de son côté **“Robert Schuman nous invite par son formidable exemple, son action qui a conféré tout son sens et son honneur à la démarche politique, à donner une âme à l' Europe... il a rendu le nécessaire possible en mettant l'accent sur la vocation de l'Europe qui, appuyée sur sa culture et les fondements d'une civilisation chrétienne nourrie de principes de solidarité, de fraternité et de générosité, a en quelque sorte charge d'âme pour les peuples... être droit est la meilleure manière d'être adroit, Schuman aimait répéter ce principe de vie fondé sur l'honnêteté et la rigueur morale, l'esprit d'entreprise et le dialogue... l' Europe n'est pas la négation de la patrie, ajoutait-il, elle renforce au contraire les idéaux dans le bien commun. Son héritage fondateur nous ouvre un avenir créateur construit sur un socle : le respect des différences...”**

Et les autres manifestations !

Paul Collowald, l'ami fidèle du Centre européen le journaliste, l'ancien directeur de la communication au Conseil de l'Europe, est également venu apporter son lot précieux de témoignages, au cours de sa conférence. Plus loin dans le programme, nous avons apprécié les petits chanteurs de la cathédrale de Rottweil et la maîtrise de la cathédrale Saint Etienne de Metz. Les répercussions de cette semaine se retrouvent également dans le monde de l'enseignement avec la réunion d'un groupe de formateurs européens en charge de recherche de lignes communes de travail.

Un festival permanent où, épisode rare, l'histoire, la politique, la compréhension des hommes semble se conjuguer avec élévation d'âme et dignité autour d'un consensus de 450 millions d'européens prêts à se tendre la main. Un festival où les visiteurs scolaires et leurs enseignants, les citoyens mosellans, lorrains, hexagonaux, luxembourgeois, allemands, polonais et tant d'autres, viennent se recueillir ici et se nourrir d'Europe comme à une fontaine de jouvence. Le département s'emploie, par toutes recherches d'idées, à faire exploser ce concept d'Europe à travers les manifestations sur site, les visites musicales et le jardin. Notre commune est toujours fière d'y être associée et de servir d'écrin en quelque sorte.

Restons réalistes bien entendu devant la montagne des difficultés encore à résoudre avant d'attaquer les étapes suivantes de l'Europe, mais sachons reconnaître que de telles manifestations iront corroborer et ancrer une inaltérable image de solidarité.



Le Cardinal Poupard, Monseigneur Raffin et Mr Philippe Leroy

La propriété du “Père de l'Europe” consolidée

Le mur de soutènement du parc de la propriété Robert Schuman était menacé d'affaissement progressif et les racines des nombreux arbres qui bordent la rue des Moulins, dite “route romantique” provoquent une pression progressive au point de mettre cet espace en zone rouge.

Le Conseil général, qui a fait de la maison Schuman l'un des hauts lieux de ses préoccupations, vient d'intervenir. Une foreuse de gros calibre a permis de créer dix neuf puits de cinq mètres de profondeur. Les pieux métalliques, fixés dans ces puits, maintiennent une paroi dite “berlinoise” par des profilés métalliques, qui contiennent la pression du

terrain. Ce mur de 2 mètres sera habillé par de la pierre de Jaumont pour restituer son caractère d'origine. La partie haute du mur, depuis l'angle de la rue, en pierres sèches, est plus stable. Elle bénéficiera seulement d'un rejointement des pierres d'origine. L'ensemble est drainé par 27 puits filtrants. Longueur totale de l'intervention : 145 mètres. L'habillage définitif nécessitera 270 m³ d'enduit à la chaux hydraulique. Budget définitif : 367 000 €, de quoi être sécurisé pour le premier siècle d'une Europe que nous souhaitons éternelle et fraternelle.



Plan Local d'Urbanisme modification n° 2

Pour répondre au mieux à l'évolution constante des demandes, la Municipalité a décidé d'engager une 2^e modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 janvier 2001.

La procédure de modification est adaptée quand le projet ne porte pas atteinte à l'économie générale de l'urbanisme, en d'autres termes, la modification porte sur des points particuliers et localisés.

Les points réglementaires modifiés ont été rédigés par l'agence d'urbanisme (AGURAM) sur propositions de la Commission communale. Le dossier sera soumis à l'enquête publique du 9 septembre au 11 octobre. Chacun pourra donner son avis dans le cahier tenu à disposition en Mairie.

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en Mairie :

Le jeudi 9 septembre 2004 de 15 h à 17 h.

Le samedi 18 septembre 2004 de 10 h à 12 h.

Le lundi 11 octobre 2004 de 15 h à 17 h.

Le dossier comporte une centaine de pages, un résumé exhaustif ne peut être fait ici.

Mais les points principaux portent sur :

- **Adaptation du gabarit des constructions** Voie de la Liberté, chemin de la Moselle et En Prille.
- **Préservation d'immeubles répertoriés** comme éléments du Patrimoine Voie de la Liberté.
- **Définition des clôtures** et implantation des abris de jardin.
- **Adaptation du périmètre de la zone UA** de Chazelles pour permettre le développement du site Robert Schumann.

Après rapport de synthèse du Commissaire Enquêteur, le dossier sera proposé pour avis définitif en Conseil Municipal.

Les clôtures

Côté rue et sur les limites séparatives, la clôture d'un terrain termine un projet de construction. Elle défend des intrusions intempestives, elle protège l'intimité d'un jardin, elle est à la fois symbolique et importante, frontière entre l'espace public et l'espace privé.

À Scy-Chazelles, comme dans toutes les communes pourvues d'un plan d'urbanisme, la réalisation d'une clôture est soumise à l'obtention d'une autorisation de travaux. Le demandeur doit présenter un dossier en plan et élévation conforme aux prescriptions réglementaires. Ces prescriptions

peuvent varier selon les quartiers, elles sont toujours disponibles en Mairie.

D'une manière générale les clôtures sur limites séparatives peuvent être constituées par des murs pleins (maçonneries impérativement recouvertes d'un enduit à la chaux) ou d'un grillage de hauteur maximum de 1,80 m doublé d'une haie vive. Les murs ou grillages doivent suivre la pente naturelle du terrain sans ressauts (marches d'escaliers).

Les haies doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite et taillées à 2 m maximum. Elles sont de préférence constituées d'essences locales et variées : charmille, aubépine, prunellier, etc... plutôt que par des essences étrangères à la région (thuyas) qui vieillissent très mal, créent une ombre importante autant pour les jardins que pour la rue et sont aujourd'hui victimes de maladies.

Côté rue, la clôture peut être constituée par des murs pleins doublés d'une haie ou par des murs bahuts accompagnés d'un barreaudage vertical à claire-voie de préférence en métal ou bois peint. Sur rue sont interdits, les grillages, toiles plastifiées, les matériaux d'imitation, en pierres reconstituées ou briquettes, les canisses, les blocs béton et tout autre dispositif non traditionnel.

L'objectif de la réglementation est de créer une certaine continuité des alignements sur rue. Sur rendez-vous ou par téléphone la Municipalité est à votre disposition pour étudier avec vous tous vos projets.

Un bon exemple de clôture sur rue "Jeanne d'Arc"



Les seniors de Scy-Chazelles

Les Seniors de Scy-Chazelles avaient un PROJET. Pourquoi un PROJET ?

Toute personne, tout groupement formule des PROJETS pour tendre vers une situation personnelle ou collective que l'on considère comme meilleure. Le PROJET est donc l'indispensable passage vers une évolution positive, une progression qui fait vivre une commune, qui fait qu'on s'y intéresse, qu'on s'y installe, qu'on a envie d'intégrer des groupes de décision comme le conseil d'administration d'une association. On reconnaît la richesse d'une commune au dynamisme de ses associations. On aime une commune parce qu'elle est vivante : une commune vie parce qu'on l'aime et qu'on s'y investit. De cet état d'esprit a été créé le 1^{er} juillet 2004 le "Club des Seniors de Scy-Chazelles" en présence du Maire Monsieur Straub et de plusieurs de ses administrés.

Le Conseil d'Administration est composé de :

Présidente : Mme Balagny Marie-France

VP/Président : Mr Danois Jean-Pierre

Secrétaire : Mme Laversanne Annie

Secrétaire Adjointe : Mme Steffen Anna

Trésorier : Mr Laversanne Roger

Trésorier Adjoint : Mr Dupuis Albert

Chargée de Missions : Mme Gaugin Charlotte

Assesseurs : Mme Henri Monique,

Mme Léon Annette, Mr Kleinen Bernard,

Mr Peltier Michel, Mr Carre Bernard.

La cotisation est de 13 euros par personne, pour l'année.

Désormais, les nouveaux retraités aspirent à d'autres activités que celles proposées antérieurement. Les envies ont changé pour se tourner vers des activités plus individualistes d'où on retire un profit personnel (gymnastique douce - atelier équilibre - atelier mémoire ...). Il est nécessaire de remettre en cause les activités proposées et les adapter aux nouveaux besoins.

Ces besoins propres à une association, ne sont décelables que par la discussion et le travail en commun avec d'autres associations, structures et personnes oeuvrant pour les seniors.

Quelle que soit l'ampleur du PROJET que se fixe une association, qu'il soit ponctuel ou inscrit dans le temps, qu'il soit coûteux ou non, il répond toujours à cette méthodologie qui part de la recherche des besoins actuels et de l'ouverture sur l'extérieur.

Le Conseil d'Administration du Club des Seniors de Scy-Chazelles espère que vous avez passé de bonnes vacances et souhaite vous retrouver nombreux à sa prochaine manifestation, le Jeudi 9 septembre 2004 à 14 H - salle de l'Esplanade (près de la mairie).

La Présidente : Mme Balagny 03.87.77.97.14

**Les envies ont changé
pour se tourner
vers des activités
plus individualistes**





La retraite aux flambeaux fait halte devant l'église fortifiée.

Carnaval, brocante et retraite aux flambeaux !

Mme Georgette Orliange, présidente de Scy-Chazelles loisirs et ses amies ont le sens de l'animation, de la fête, sans prétention, sans forfanterie mais avec simplicité et néanmoins efficacité.

Coutumières du carnaval costumé, pratiquantes expérimentées de l'opération brocante et vide greniers associés - dixième du nom cette année - elles nous ont surpris par l'organisation de la retraite aux flambeaux dans la soirée du 13 juillet.

Défilé ouvert par Jean-Pierre Danois en sa qualité de chevalier de la paix sur son destrier municipal et fermé par Michel Peltier faisant fonction de ravitailleur en flambeaux et de voiture balai. Une trentaine de jeunes "Scy-Toyens" dont quelques uns, chaperonnés par leurs parents, ont entamé

cette procession républicaine depuis la Passerine, par la Voie de la liberté, les rues En Prille, Alfred Pichon, de la Cheneau, de l'abbé Roget, des Moulins, de Crimée pour atterrir place de l'Esplanade où l'orchestre, qui présidait au bal, a entamé l'hymne national.

Hélas peu de monde pour applaudir et encourager les vaillants marcheurs. Danses, champagne en bulles huppées et saucisses roturières ont contribué à de sympathiques retrouvailles et heureux échanges. Bravo aux organisateurs !



Scène locale de l'opération brocante du 1^{er} mai.

Vous avez dit "passion" ?

Au fond des granges, à Scy-Chazelles ou ailleurs, subsistent des trésors ; mais si vous êtes candides, vous ne les verrez pas !!! Et pourtant, ici comme ailleurs, ils sont quelques-uns qui, si vous prêtez une oreille attentive et quelque peu intéressée, sauront vous conter leur passion et pourquoi pas, vous enrôler... J'ai nommé "les amateurs et collectionneurs de véhicules anciens".

Leur passion : découvrir, restaurer (ne dites jamais réparer), bichonner, conserver, et bien sûr conduire des engins que vous n'aurez jamais le droit de nommer "vieille voiture" car ce serait sacrilège !!! Et celui (celle) qui n'a jamais goûté au plaisir de se promener, à petite vitesse, dans une vénérable automobile (qu'il a peut-être connue et désirée) âgée de plusieurs dizaines d'année, passera à côté d'un plaisir à portée de tous. De même, le doux ronron d'un V8, (8 cylindres en V), le bruit caractéristique d'une PANPAN (Panhard) ou d'une Deudeuch (2 CV Citroën), ou l'odeur caractéristique du crin de cheval, dans les sièges d'une Traction par exemple, sont des petites joies qu'il faut savoir apprécier... Et pour contredire des vieux clichés, ce ne sont pas nécessairement des vieux messieurs nostalgiques qui sont les plus passionnés...

Nous avons rencontré un jeune homme de Scy-Chazelles qui a démarré sa 1^{ère} restauration à l'âge de 17 ans !!! Quelques années, et quelques Volkswagen plus tard, il a entrepris la remise en état parfait d'un Coupé "Karmann Ghia" né en 1961... Pendant deux ans et demi, tous les soirs et tous les week-end, la passion l'a poussé à démonter, chercher les pièces rares (en Allemagne, aux Etats-Unis, en France), changer, remonter, revenir sur le moindre détail, refaire peinture sur peinture, bichonner pour un résultat qui se doit d'être parfait. Mais quel plaisir au final de participer à des meetings, concentrations, ou simples sorties du week-end, de discuter de son "bébé" avec d'autres passionnés ou visiteurs dont les yeux brillent parfois d'envie, voire d'une pointe de jalousie...

Et cet autre monsieur, qui, retraité, passe ses journées sur sa "Taunus" pour un résultat spectaculaire "elle sort d'usine" ... ou sa Simca Beaulieu dont le moteur s'est permis de rendre l'âme, mais qui remarquera comme une neuve. Sans parler de la Vespa plus belle qu'à l'origine et de toutes ces autres qui, sous des bâches, attendent une résurrection. Dans le sous-sol de la grange dorment des milliers de pièces... et le journal local, ne s'y est pas trompé, qui baptisa notre homme, en 1985, docteur ès véhicules militaires pour la remise en route d'une Jeep CG6 pour laquelle 4 mois (après-midi et mois de vacances) ont été nécessaires.

Et cet autre encore qui conserve jalousement chez lui quelques beaux exemplaires des années 50, mais ne veut absolument pas s'en séparer... Et ceux que l'on ne connaît pas !!! Pour terminer, il faut savoir que la **Fédération Française de Véhicules d'Epoque (FFVE)** qui regroupe les Clubs et Passionnés de tous véhicules demande à ses adhérents de participer aux journées du Patrimoine (18 et 19 septembre 2004) Quel plus bel hommage peut-on rendre à nos chères "anciennes" qui font effectivement partie du patrimoine industriel que nous nous devons de transmettre aux générations futures ?



Les animations estivales 2004 Bilan provisoire

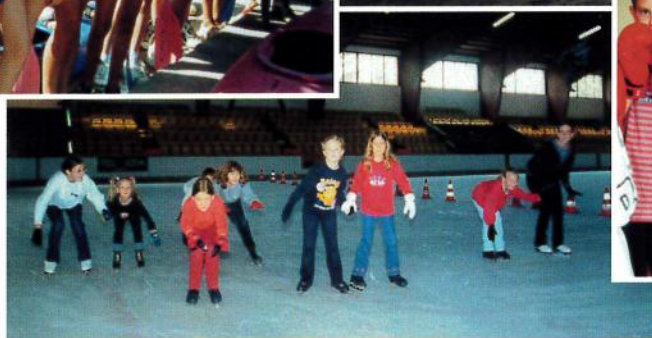
Désormais bien entrées dans les mœurs, les animations estivales ont rencontré cette année encore un indéniable succès.

Organisées par la municipalité de Scy-Chazelles du 12 juillet au 13 août 2004 (5 semaines complètes) à destination de trois "classes" d'âge bien définies (petits de 3 à 6 ans, moyens de 7 à 10 ans et ados de 11 à 16 ans), elles ont attiré un peu plus d'une centaine d'enfants et d'ados de la commune et des communes avoisinantes.

La diversité des activités sportives et ludiques proposées (voile, équitation, arts du cirque, piscine, bricolage, patinoire, boxe éducative, canoë-

kayak... et pour les ados outre ces activités, un stage de camping à proximité du centre équestre de Novéant), compte tenu d'un tarif très abordable, de la qualité des locaux, sans oublier la compétence, le dévouement et la gentillesse des animatrices et animateurs, sont sans doute parmi les causes essentielles de cet engouement.

Gageons que l'année prochaine verra s'exprimer la même satisfaction unanime des participants, des familles et des organisateurs.



Un ado témoigne

En 2004 après J.-C., toute la cité sigéo-castelloise profite d'un repos bien mérité. Toute ? Non ! Un petit pôle d'effervescence résiste encore et toujours à l'envahissante inactivité.

Comme chaque année, sous la houlette de la druidesse Peggyladirectrix, assistée de Maud, Manon, Orlando, Marilynne and Cie tout droit sortis de la tribu des Animatrix, une horde criante, remuante et épuisante d'irréductibles gamins de 3 à 16 ans a fait le siège pendant cinq semaines de l'Espace Liberté qui n'a jamais aussi bien porté son nom.

Le centre aéré mis en place par la commune accueille de plus en plus d'enfants et d'adolescents venant de Scy mais aussi d'autres cités dont certaines éloignées.

Comment expliquer le succès toujours croissant des animations de

notre village ? Il est dû à la diversité des activités (kayak, cheval, camping, Kinball, rugby, escalade mais aussi d'autres sports totalement innovants et délirants tel que le Kill-basket), l'enthousiasme des jeunes animateurs(trices) énergiques, efficaces et drôles, la bonne humeur qui règne au centre, la conception pratique des locaux -qui vont encore être améliorés !- mais aussi à la générosité de la commune qui permet, par exemple, la présence d'intervenants extérieurs et l'accès à des activités un peu plus variées que la fabrication des colliers pâte Fimo...

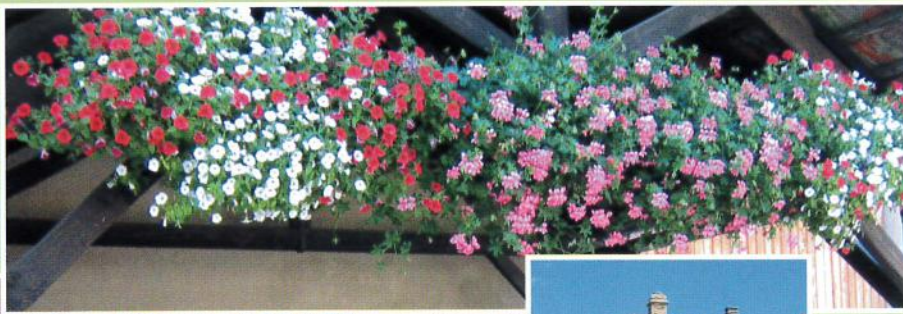
Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine qui sera, hélas pour moi, la dernière occasion que j'aurai de participer à ces animations. Pourquoi ne pas les ouvrir dès à présent à tous les enfants jusqu'à, mettons, 77 ans ? **Simon**

fleurissement

couleurs



Pour ceux qui n'ont pu admirer le fleurissement de notre commune, voici quelques photographies...



mairie

Téléphone 03 87 60 07 14 Télécopie 03 87 60 18 33

E-mail mairie-scy-chazelles@wanadoo.fr ou mairie@mairie-scy-chazelles.fr Web www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi (10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)

Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h

communication

Dératisation

Nous vous informons qu'en cas de besoin, il vous est possible de retirer en Mairie des sachets de blé empoisonné destinés à la dératisation. Ces sachets sont remis gratuitement.

services

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Gaz de France

Accueil clientèle :

9, rue de Clercs - Metz

de 10 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 19 h

Dépannage :

03 87 63 56 59

Pompiers

18

Gendarmerie

17 ou 03 87 56 69 99

2, rue Albert Bettanier

Metz Queuleu

Bureau de police

Dépôt de plaintes

Gendarmerie de Metz Queuleu

Police municipale

M. Danois

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

03 87 66 93 93

en cas de non réponse,

appeler le 15

Centre anti poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Chirurgien dentiste

Dr Engels-Deutsch

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Pharmacies

Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du Général de Gaulle

Longeville-lès-Metz

Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Infirmières

Mme S. Capovilla

Mme A. Hofmann

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

Mme Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

19, rue St Nicolas

Orthophoniste

03 87 60 08 29

Mme E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43

Mme MC Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

Assistante sociale

Mme Nerden-Braas

Centre médico-social

2, place Hennocque

Longeville-lès-Metz

03 87 30 05 79

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

M. l'Abbé Bernard Blum

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16 h-18 h

Mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h

Vendredi 17 h-19 h

Samedi 9 h-12 h et 14 h-16 h

Relais Assistance Maternelles "St Quentin"

03 87 31 19 23

Permanence en mairie de Scy-Chazelles, le 2^e lundi du mois de 14h00 à 17h00

Médecin

Dr Keuffer - 03 87 60 09 64

10, rue de la Tour

CA2M (enlèvement des encombrants)

03 87 55 59 33

Déchetterie Ars-sur-Moselle

08 00 26 57 04 (N° Vert)

carnet



Naissances

Le 19 avril 04 - DI DONATO Clara

Le 24 avril 04 - DORCKEL Esteban

Le 26 avril 04 - NAUT Nathan

Le 08 mai 04 - COLLIN Hugo

Le 25 mai 04 - WEBER Kevin

Le 14 juin 04 - KEICHINGER Stella

Le 23 août 04 - RONFARD Killian

Mariages

Le 22 mai 04 - MEICHELBECK Hervé & LAMBERT Julie

Le 12 juin 04 - MAHIEU Jean-Baptiste & REVUTCHI Mariana

Le 03 juillet 04 - PIERRET Florent & BORTOLUSSI Laëtitia

Décès

Le 18 avril 04 - COIFFIER Lucien

Le 27 avril 04 - LEROY Alfred-Joseph

Le 07 mai 04 - HERMANN Louis

Le 26 mai 04 - SANTIN ép. COMPAGNIN Marie Thérèse

Le 23 juin 04 - MUNIER Marc

Le 08 juillet 04 - DE GRAZIA Angelo

Le 15 juillet 04 - WEBER Alphonse

Le 20 juillet 04 - REY Gaston

Le 02 août 04 - GASPAROTTO Bruno

Août 2004 - MAGUIN Claude

Le 03 juillet 04 - REBMEISTER Pierre & KRIEG Pascale

Le 07 août 04 - MATHIS Marc & MICHAELY Raphaëlle

Le 07 août 04 - RICHARD André & JUNKER Sylvie

Le 21 août 04 - FEUVRIER Eric & DOLLINGER Sandra